



## COMMUNIQUE SUR LA REUNION DU BUREAU DE LA CHAMBRE CONSULAIRE REGIONALE DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (CCR-UEMOA)

La Chambre Consulaire Régionale de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CCR-UEMOA), a tenu, **le mercredi 05 août 2020**, par visioconférence la deuxième réunion de son Bureau de l'année, sous la présidence de Monsieur Abdoulaye K. SORY, son Président. Cette réunion élargie aux Présidents des Commissions Techniques et ad'hoc, a examiné l'état d'exécution des activités de l'Institution au 31 juillet 2020 et pris des décisions d'appui au renforcement des capacités de ses organisations membres dans leurs actions de lutte contre la pandémie de la COVID-19.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, le Bureau a salué les défis relevés par les Élus ainsi que le taux d'exécution des activités malgré le contexte actuel lié à la pandémie et ses conséquences sur le fonctionnement de l'Institution. Ce fut l'occasion d'aborder les centres d'intérêt du secteur privé de l'Union et les défis à relever afin de le soutenir et le rendre plus compétitif face aux enjeux économiques.

Il a également insisté sur la nécessité d'adopter dans les meilleurs délais les outils de gestion visant à assurer une véritable gouvernance de l'Institution, notamment le manuel de procédures de gestion interne ainsi que la vision 2030 et le plan stratégique 2020-2030.

Concernant le deuxième point, la réunion a salué la décision du Président de la CCR-UEMOA d'effectuer un sondage sur les effets avérés et latents de la Covid-19 sur le secteur privé de l'Union, tout en relevant les conclusions et recommandations de l'étude de l'impact économique de la crise de la COVID-19 sur les entreprises réalisées par l'Institution en mai 2020, avec le concours de ses organisations membres.

Le Bureau a, en outre, relevé et salué les mesures prises par les Organisations membres dans les pays de l'Union pour lutter contre la propagation de la pandémie de la Covid-19 et pour appuyer les entreprises du secteur privé à mieux gérer les effets de la crise.

Unanime sur la nécessité de renforcer la résilience des organisations membres dans leurs activités de gestion des effets de la Covid-19 sur les populations et sur les entreprises de l'espace communautaire, le Bureau a pris la décision d'allouer une

contribution d'un montant de quinze (15) millions aux organisations consulaires de chaque État membre de l'Union, soit une enveloppe globale de cent vingt (120) millions. Ce montant résulte des mesures prises au regard du contexte de la pandémie relatives à la réduction des charges et à la redéfinition des priorités du budget 2020. La somme allouée à chaque pays sera affectée au financement des activités des Chambres Consulaires des huit (08) États membres, menées au nom de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA. Lesdites activités devront être clairement et distinctement identifiées en accord avec les autres organisations membres du pays, et se rapporter soit aux mesures d'atténuation des conséquences de la pandémie de la maladie à coronavirus soit aux initiatives pour la relance économique COVID-19.

Le Bureau a ensuite invité toutes les Commissions à consacrer les travaux de leurs prochaines réunions à la recherche de solutions pertinentes, efficaces et réalisables d'un plan régional de relance économique post COVID-19. Il a aussi invité les organisations membres et les acteurs économiques à œuvrer pour poursuivre le respect des consignes dans les États membres ainsi que les mesures barrières édictées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Fait le, 05 août 2020

**Le Bureau de la CCR-UEMOA**